

La Chronique

Avis favorable du CEV au sujet du SE-3120.

Brétigny, France, février 1953. Au terme des essais effectués par le Centre d'Essais en Vol, un rapport a été rédigé et envoyé au constructeur. La conclusion finale est positive : "Dans l'ensemble, les performances de l'appareil sont satisfaisantes".

(d'après Charles MARCHETTI dans "l'Envol des Alouette")

N5302AA Page 1